

Réf: Dossier N° : 11379

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « THEOLAU COTE D'IVOIRE » en abrégé «T.C.I »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE DOKUI DJOMI, 04 BP 534
ABIDJAN 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Octobre 2014, et enregistrés au CEPICI le 24 Février 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « THEOLAU COTE D'IVOIRE » en abrégé «T.C.I ».

Objet: Achat-Vente de peinture et dérivés, de tout matériel et matériaux du BTP, Décoration, mobilier, revêtement de sol, Matériel électrique, Sonorisation, Informatique, Outillage, Pièces détachées, Véhicules d'occasion, Etudes et conseils, conception de bâtiment, réalisation assistance à maîtrise d'ouvrage. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE DOKUI DJOMI, 04 BP 534
ABIDJAN 04

GERANT: Monsieur SAUTIERE PHILIPPE LEON PIERRE.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-4517 du 24/02/2015 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1566 du 24/02/2015

Pour Avis

Le CEPICI

